



**Bourg**  
sur Gironde

# AU FIL DES JOURS

Bulletin d'informations de la ville Bourg - N° 20 janvier 2024



**Chères Bourquaises  
et chers Bourquais,**

L'année 2023 s'achève et avec elle, une série d'événements environnementaux exceptionnels qui viennent nous rappeler que le dérèglement climatique est une réalité.

Pour autant, à notre échelle et avec nos moyens, il nous faut continuer à œuvrer en

faveur du bien vivre à Bourg.

Nous avons, cette année, eu le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants, témoignage de l'attractivité de notre commune.

Au titre des réalisations significatives nous pouvons citer la réhabilitation du lavoir communal, patrimoine emblématique de Bourg.

Ce sera prochainement le cas de notre groupe scolaire qui sera dans les années à venir fortement sollicité du fait de l'arrivée programmée de nouveaux habitants.

La première étape de la restructuration s'est achevée avec la production d'une étude de faisabilité. Celle-ci nous offre la direction à donner aux futurs travaux. Dans le même temps, le Conseil Départemental envisage une refonte profonde du collège. Ces deux opérations pourraient être corrélées dans leurs réalisations.

Dans un souci de préservation de la qualité de vie, le permis de louer et de diviser ont été mis en place afin d'agir efficacement contre le mal logement. Nous avons également développé et modernisé notre parc de vidéoprotection.

Enfin, le cimetière communal dispose aujourd'hui d'un columbarium enrichi de 12 cases supplémentaires.

Sur le plan intercommunal, cette année le SMICVAL a décidé de modifier son offre de service substituant la collecte en porte à porte par un système d'apport collectif. En qualité de collectivité nous sommes engagés dans cette expérimentation mais restons vigilants sur la qualité du service rendu.

Pour 2024, la commune poursuivra les actions engagées dans la conservation et la valorisation de son patrimoine, la diminution de l'impact environnemental de nos activités et la préservation du cadre de vie des bourquais.

L'extinction nocturne de l'éclairage public sera appliquée afin de réduire la consommation énergétique et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Ce début d'année coïncidera également avec les premières réalisations labélisées P.V.D. avec la réhabilitation énergétique du bâtiment de la mairie et la très attendue révision de notre P.L.U.

Vous en serez non seulement informés mais surtout acteurs au travers de l'enquête publique à venir.

Enfin, nous poursuivrons les échanges entamés autour de l'avenir du bâtiment de la Vinifera cher aux bourquais.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Pierre JOLY ◆



**Depuis décembre 2021 la mairie de Bourg possède son application mobile CityAll pour informer les habitants en temps réel sur leur smartphone.**





Après avoir téléchargé l'application CityAll sur l'AppStore ou Google Play, les citoyens peuvent s'abonner au compte de la mairie « Bourg » et rester informés de l'actualité de la commune. Ils reçoivent des alertes et des notifications en temps réel sur leur smartphone : alerte, météo, événement, actualités, page Facebook, sondage, urgences, panneaux lumineux, associations, commerçants... Sur la page d'accueil de l'application, des tuiles thématiques vous guident vers votre recherche d'informations.

L'application permet aussi aux habitants dans la tuile « Participer » d'effectuer des signalements, de suggérer ou féliciter et participer à l'amélioration du cadre de vie, de répondre à des sondages, de consulter les commerces et les associations de la ville, d'accéder aux horaires d'ouverture de la mairie...

Smartphone Android, saisissez « CityAll » dans play.google ou iPhone sur l'App Store

## DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE BOURG

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville

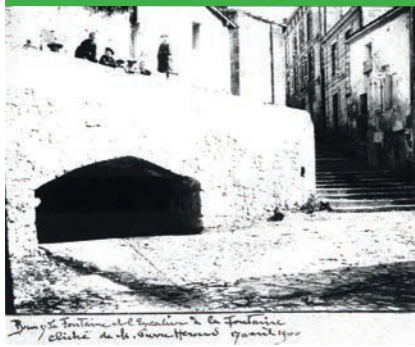




# NOTRE VILLAGE ÉVOLUE

Quelques travaux, réalisés ou en cours

La fontaine en 1900



## FONTAINE

La fontaine a fini sa rénovation par la réfection de son parvis.



## ADRESSES POSTALES

La nouvelle dénomination de certains chemins communaux ainsi que leur numérotation se poursuivent afin de faciliter les services de livraison, mais surtout l'arrivée plus rapide des secours.

Lors du conseil municipal du mois d'octobre la Route de Croûte a été renommée *Route de Croûte* du Cours de l'Abbaye au croisement de la Route de Gourdet. Cette dernière quant à elle, démarre de La Lustre et va jusqu'au lieu dit Les Tuileries. La rue allant de la D669 à la D 24E3 se nomme maintenant *La Rue du Mas*. Les habitants vont recevoir leur certificat d'adressage, accompagné de la plaque de numérotation.

Le changement de 30 plaques de rues sera bientôt effectué.

## ÉTUDE

Afin d'affiner les solutions d'aménagement du centre-ville, une étude sur la mobilité ainsi que la mise en place d'un «Site Patrimonial Remarquable» font partie des actions du programme petite ville de demain.

Un appel à projet a été lancé cet été et les candidatures ont été évaluées en octobre.

Concernant le «Site Patrimonial Remarquable», le cabinet Daychelier a été choisi pour cette étude.

Concernant l'étude de la mobilité, le cabinet Verdi sélectionné commencera le travail début 2024. Les élus, les commerçants et les concitoyens seront consultés lors de cette étude.

## CAMPING

La fréquentation du camping de Bourg a connu une nette baisse en 2023.

3010 nuitées en 2023 (3702 nuitées en 2022, 3183 nuitées en 2021) qu'il convient d'analyser. Les avis sur Google ont quant à eux doublé (326 avis cumulés) pour une note moyenne de 4,1 (stable).

Le nouvel agencement du camping va suivre son cours cet hiver. Après la coupe des arbres malades identifiés par l'ONF, les emplacements vont être redéfinis afin d'élargir l'offre et de répondre à la diversité des besoins exprimés par les commentaires de nos visiteurs.



Actuellement, il n'y a qu'un seul type d'emplacement donc une tente paie la même chose qu'un camping-car. La saison prochaine, les tarifs distingueront les emplacements «Camping-Car/Caravane», «Tente + Voiture» et «Tente + Vélo/Moto», ces derniers étant regroupés sur une zone partagée. Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs.

ments vont être redéfinis afin d'élargir l'offre et de répondre à la diversité des besoins exprimés par les commentaires de nos visiteurs.



## LA DYNAMIQUE CÔTES DE BOURG SE POURSUIT



Après son déplacement à Singapour (mai 2023) puis à Shanghai (en novembre), l'appellation se rendra en Chine (fin mars 2024 à Chengdu), à Hong Kong en mai, avant de revenir au salon ProWine China à Shanghai. En février, elle sera présente également au Wine Paris - Vinexpo Paris, le salon majeur européen.

À chaque fois, un stand collectif, réunissant les opérateurs qui font le déplacement et l'espace Free Tasting animé par des responsables du Syndicat Viticole, donnent une belle visibilité à l'AOC et au territoire.

Les nombreux visiteurs professionnels (importateurs, distributeurs, journalistes...) peuvent ainsi déguster une large palette de vins des Côtes de Bourg, apprécier le bon positionnement rapport qualité prix, et l'harmonie des vins avec la gastronomie française et asiatique.

La Maison du Vin, ouverte tous les jours, vous donne rendez-vous le 8 février 2024 pour une soirée spéciale, où les nouvelles cuvées seront mises en avant. Inscriptions sur le site Internet (remise de 10% lors de l'événement).

## CIMETIÈRE

### Reprise de concessions en état d'abandon :

La seconde étape de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon débutera en février 2024 (partie administrative), la visite du cimetière, pour le second constat aura lieu courant mars 2024 (date à venir). La liste des concessions en procédure de reprise est la suivante : n°80-n°88-n°90-n°205-n°2010- n°335-n°342-n°356-n°370.

### Concessions sans concessionnaire (sans contrat) :

Depuis plusieurs années, nous informons la population que des sépultures n'ont pas de concessionnaire connu en Mairie (pas d'acte de concession), nous demandons à nouveau, aux familles et/ou ayants droits de ces sépultures de venir se faire connaître en urgence au service cimetière. Dans le cas de non-retour, une procédure de reprise pourrait prochainement débuter sur celles-ci. La liste des sépultures sans contrat est la suivante : n°21-n°83-n°116-n°137-n°188-n°204-n°298-n°333-n°368-n°517.

## MISE EN CONFORMITÉ DU CIMETIÈRE COMMUNAL

### Procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession du terrain commun contourné par les allées A.B.J.M

Certaines familles ont fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière. Ces tombes relèvent donc du régime du Terrain Commun. Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues voire sont dans un état de détérioration avancée.

### Qu'est-ce qu'un Terrain Commun ?

Au regard de la législation en vigueur dont l'origine est fort ancienne (décret du 23 Prairial An XII), les inhumations en Terrain Commun (appelé par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune ») sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans dès lors qu'il n'en a pas été décidé autrement.

La tombe en Terrain Commun n'est alors pas destinée à recevoir plusieurs défunts de la même famille et, a fortiori, un caveau de plusieurs places. Une pierre tombale ou tout autre signe indicatif de sépulture peut néanmoins y être installée.

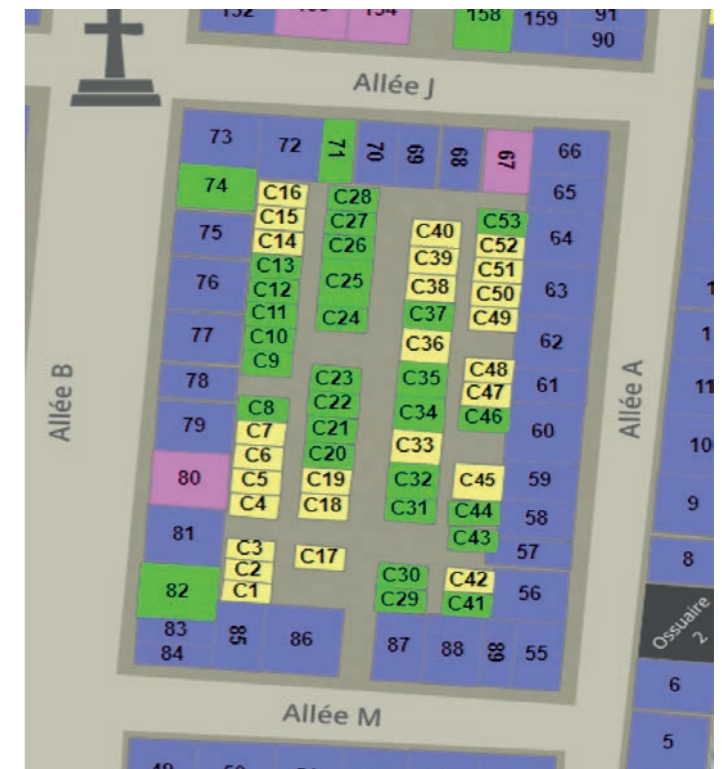
Pour autant, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire, à la différence des

concessions funéraires, quand bien même plusieurs défunts y ont été inhumés, que ce soit dans un caveau ou en pleine terre.

Aussi, passé le délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en Terrain Commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

À ce titre, les familles ont jusqu'au 24 mai 2027 pour se rendre à la mairie afin de régulariser la situation.

Passé ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état et les restes seront réinhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ». Néanmoins, la participation active de chacun, par la communication en mairie de tout renseignement complémentaire au sujet des défunts qui sont inhumés dans ces sépultures et de leur famille, est un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission. Notre commune pourra alors retrouver, à l'horizon, un cimetière à la fois conforme à la législation, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site, lieu de repos éternel et de recueillement.





# BIENVENUE

## à nos nouveaux commerces !

« Mirabelle – La Fripe Rebelle »  
Friperie - 23, rue du 4 septembre  
06 70 80 70 13



« Les gourmandises d'Elo dody »  
Confiserie - 56, rue Valentin Bernard



« Lawen »  
Bien être féminin – 58, rue Valentin Bernard  
06 95 03 97 44



# Louis & Rémi

La Cave bar à vins «Villa BURGUS» à Bourg de Louis MENEUVRIER et La Cave bar à vins «BOW» à Gauriac de Rémi BERGON fusionnent !

Plus qu'un seul lieu pour vous accueillir et vous conseiller.

À l'approche des fêtes de fin d'année venez découvrir le nouveau vin unique «CLOVIS PREMIER»

Fruit de l'amitié entre deux vignerons de l'appellation Bourg.

Rémi Bergon, Château De Cot et Louis Meneuvrier, La Croix Davids, Burgus et Clos Marguerite ont uni leur compétence pour proposer une cuvée à 4 mains : Clovis Premier !

Et également ses vins bios et biodynamiques Bourg, Blaye, de la région, de la France, Italiens, Espagnols, Champagnes, Cognac, Armagnac, Rhum, de grands Whisky, Gin...



57 Rue Valentin Bernard 33710 Bourg sur Gironde  
Louis 06 40 28 19 93 - Rémi 06 83 83 86 24  
bourgsvinsfins@gmail.com



# RESTAURATION RAPIDE

## Food trucks

Allée François Daleau : l'offre s'étoffe et se stabilise. À ce jour, voici les food trucks et leurs horaires :

«Chez Nano» – Plats belges  
06 61 25 83 26 - Dimanche soir

«Chez Toto» – Paëlla, faits maison  
06 18 59 43 61- Lundi et jeudi midi

«La roulotte à Kebab» - Kebab/Burger  
06 89 98 69 04 - Lundi soir

The Best Thai Food – Plats asiatiques, faits maison – 07 62 39 34 42  
Mardi midi et soir & Vendredi midi

## Café familial

Place de la Libération

«Le Bourg'joie» - Café / Snacking  
09 83 77 49 56 - Du lundi au samedi de 8h30 à 20h. Le dimanche de 8h30 à 18h.  
Animation les 3 premiers vendredis du mois jusqu'à 2h du matin.

## Traiteur

Route de Saint-André

«Les goûters d'Alice» - Snacking & pâtisserie maison, brunch – 07 81 92 71 84

Tous les jours (sauf lundi et mardi), journée continue

# MARCHÉS

## Marché du Mardi et Vendredi

Le problème du stationnement intempêtif est malheureusement toujours d'actualité pour ces marchés de la semaine. Nous prenons donc des mesures pérennes (présence du policier municipal à l'installation et mise en place d'une signalétique routière officielle).

Le mardi, le marché accueille le rémouleur (M. Moreno) et le poissonnier (M. Crampe). Les essais d'autres commerçants n'ont pas été concluants. Le vendredi, depuis le printemps, un primeur (M. Frappé et Mme Campos) est venu compléter l'offre de M. Crampe.

Ce petit marché a vocation d'accueillir au maximum trois commerçants par matinée.



## Marché dominical

Le marché dominical reste vivant grâce à la fidélité d'un grand nombre de commerçants et à l'arrivée de nouveaux exposants (plats pré-cuisinés malgaches et thaïlandais, bijoux fantaisie, producteur de plantes aromatiques/tisanes, producteur d'agneaux, librairie ambulante). Il est à noter que la régularité des exposants devient plus variable, qu'ils soient planifiés (présence un dimanche sur deux ou moins) ou non annoncés (absences imprévues). À voir si des actions seront nécessaires pour assurer un approvisionnement suffisant tous les dimanches.

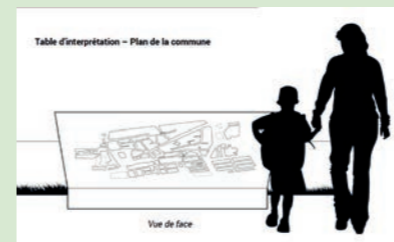
Dans le cadre de Vigipirate «Urgence Attentat», la gendarmerie nous a demandé d'augmenter la sécurité du marché. Un véhicule est donc stationné dans la rue Valentin Bernard afin de bloquer l'accès au marché, en plus de la barrière déjà en place.

# SIGNALÉTIQUE

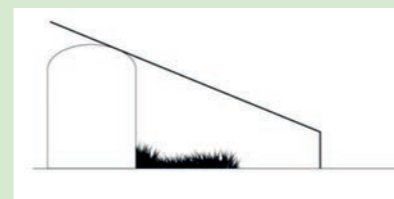
Grâce au financement européen du fonds «Leader», le projet de signalétique touristique a débuté en juin dernier sous la direction de l'agence spécialisée «Présence».

Un groupe comprenant des élus, des citoyens, des associations et des représentants de l'Office du Tourisme et du Musée a participé aux premières étapes du projet (lancement en juin, avant-projet en octobre), sans compter nos concitoyens qui ont ouvert leur collection privée de photos ou de cartes postales.

Ce projet devrait se terminer au printemps prochain avec l'installation d'une quinzaine de panneaux informatifs ou de totems sur les points remarquables de la cité, ainsi que de 2 ou 3 tables d'orientation en relief à des endroits stratégiques de la ville.



Un des projets d'implantation de table d'interprétation dans le village, vue de face et de profil.



Recherche pour la tablette descriptive du village, avec sa vue du dessus et la vue de profil avec les différentes hauteurs.



# GROUPE SCOLAIRE

## Projet d'agrandissement du groupe scolaire :

La phase de recueil d'informations est terminée. Celle de recherche de subventions commence. On espère un début de construction pour l'été 2024 et cela nécessitera environ un an de travaux.

L'objectif est d'agrandir l'école maternelle avec des espaces dédiés et non plus mutualisés : salle de motricité, dortoir, classe supplémentaire, zone de stockage, etc. Mais aussi, d'améliorer le bâtiment servant de cuisine centrale et de réfectoire pour les élèves de l'élémentaire.



# RESTAURATION COLLECTIVE

## Cette année nous avons réalisé un nouvel appel d'offre concernant la restauration collective.

L'accent a été mis sur l'approvisionnement en produits locaux et c'est l'Aquitaine de restauration qui reste notre prestataire de service.

Nous suivons toujours les recommandations de la loi Egalim à savoir, 50% de produits durables (bio ou issus de l'agriculture raisonnée) et de qualité et la diversification des protéines, avec la mise en place d'un menu végétarien par semaine.



Les autres volets de cette loi sont atteints puisque l'usage des contenants en plastique est banni et que nous avons travaillé sur le gaspillage alimentaire.

D'après une étude que nous avons réalisée sur place à l'aide de nos agents, du SMICVAL et du CREPAQ, nous n'avons pas beaucoup de restes alimentaires et une partie était déjà valorisée. Nous avons ajouté des composteurs pour le reste des déchets.

# NOËL

## L'animation « Noël à Bourg » n'a pas eu lieu cette année.

La commission réfléchit à un nouveau projet co-organisé avec des associations et des représentants des parents d'élèves pour décembre 2024.

À la place, un marché dominical animé est proposé avec la présence du père Noël.

Comme chaque année, la Commune offrira des livres à tous les enfants scolarisés à l'école Gabrielle Dumontet.





# ATELIER SÉNIOR SPORTS SANTÉ

Le CCAS en partenariat avec Destination Multimédia souhaite proposer aux séniors de 60 ans et plus, des ateliers GRATUITS autour du SMARTPHONE.

À destination des séniors qui souhaitent compléter leurs connaissances et améliorer leur pratique du téléphone portable, ces ateliers aborderont :

- > Familiarisation avec les fonctions essentielles du smartphone (gestes tactiles, paramètres de base, interface...).
- > Communication et contacts.
- > Applications.
- > Sécurité des données.
- > Trucs et astuces.

Afin de connaître l'opportunité de cette action, nous invitons les personnes intéressées à une réunion d'information conviviale le :

**Lundi 22 janvier à 14 heures à la mairie de Bourg (salle du conseil municipal)**

Pour vous accueillir au mieux, merci de vous inscrire à l'accueil de la mairie (tél 05 57 68 40 04) ou par mail à : ccas@bourg-gironde.fr



## INSERTION



### VOTRE PARTENAIRE POUR L'EMPLOI LOCAL

Depuis plus de 30 ans, RELAIS favorise les liens entre les acteurs de l'économie locale (particuliers, entreprises, associations, collectivités) et les demandeurs d'emploi.

**Notre mission :** Accompagner les personnes en recherche d'emploi dans un projet d'insertion professionnelle et simplifier le recrutement pour les professionnels et particuliers.

PERMANENCES : BOURG SUR GIRONDE

**Maison des Services au Public  
Sur rendez-vous  
Lundi 9h30-12h00/14h30-17h00  
06 19 66 78 57**

Siège à St André De Cubzac : 05 57 43 55 72

## Séances Activité Physique Adaptée

Les lundis de 14h à 15h30, des séances d'activité physique adaptée pour améliorer votre santé sont mises en place à la salle du Portier à Bourg sur Gironde.

Les séances proposées s'adressent à tous publics qui nécessitent une prise en charge en activité physique adaptée (hors contre-indication à la pratique établie par un médecin). Nous pouvons accueillir ainsi des personnes atteintes de maladies chroniques, affections longues durées, séniors, handicaps moteurs, handicaps mentaux par exemple.

Au niveau des activités, nous proposons du



renforcement musculaire, des étirements, un travail d'endurance et cardio-respiratoire, des séances d'équilibre. Les séances proposées sont adaptées aux capacités, besoins, pathologies, et objectifs des licenciés.

Pour participer aux séances, il faut vous munir d'une prescription médicale (vous pouvez demander à votre médecin).

Plus d'informations au : 06 32 11 64 73 ou par mail : maxime.battraud@hotmail.fr

**GIRONDE SPORT SANTÉ**

**Nous proposons**

- **Des séances d'activité physique adaptées à vos pathologies, handicaps, besoins et capacités** Renforcement musculaire, endurance, marche nordique douce, équilibre, étirements

**Les bénéfiques sur la santé**

- **Physiques** Gain de force, équilibre, endurance, souplesse, réduction des troubles ostéoarticulaires
- **Physiologiques** Amélioration de la fonction cardiaque, des fonctions cognitives, renforcement du système immunitaire, réduction du syndrome métabolique
- **Psychologiques** Confiance en soi, diminution du stress, de l'anxiété et de la dépression, meilleur sommeil
- **Sociaux** Amélioration des relations sociales
- **Réduction et prévention des symptômes de maladies chroniques** Maladies cardiovasculaires, troubles musculo-squelettiques, cancers, diabète, obésité

**Tarifs**

- **220 € ou 60 € + 5 € la séance** Sport santé
- **160 €** Tarif de mi-saison (à partir de février)

**Une prise en charge par votre mutuelle est possible**

**Nous contacter**

- Maxime Battraud, enseignant APA  
06 32 11 64 73 • maxime.battraud@hotmail.fr
- stadecubzaguaisathletisme.fr
- stadecubzaguaisathletisme@gmail.com
- 1235 route du Bouilh • Plaine des sports Laurent Ricci  
33240 Saint-André-de-Cubzac



## MUSÉE

**Le Musée de la Citadelle de Bourg-Souterrains et Calèches**

est ouvert tous les jours du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre puis les week-ends d'octobre, mars, avril et mai.

Les jours fériés de ces périodes (hors 1<sup>er</sup> mai).

Les visites guidées ont lieu à :  
**10h00, 11h30, 14h00, 15h30 et 17h00.**

Elles comprennent, l'histoire de la citadelle de Bourg, la collection de voitures hippomobiles, la visite et l'histoire des cuves à pétrole de la Seconde Guerre Mondiale.

Durée : 1h15

Les réservations sont fortement conseillées au 05 57 68 23 57

Renseignements complémentaires sur le site de la commune :  
www.bourg-gironde.fr rubrique «Tourisme/Château de la Citadelle»



## BIBLIOTHÈQUE

**Ressources Numériques de biblio.gironde, qu'est-ce que c'est ?**



**Ma Petite médiathèque :** Des histoires, des tutos, des jeux, des films pour les enfants de 3 à 12 ans !



**ToutApprendre :** Une ressource permettant de se former à son rythme sur plusieurs thématiques (soutien scolaire, code de la route, yoga, premiers secours, cours de musique...).



**Cafeyn :** Plus de 1 000 magazines à feuilleter en ligne, sur son ordinateur, sa tablette ou son smartphone.



**Storyplay'r :** Plus de 1 700 livres à lire et à écouter pour les 3 - 10 ans avec des outils d'aide à la lecture, pour donner le goût de lire à tous les enfants, y compris les enfants dyslexiques.



**Médiathèque Numérique :** Plus de 7 000 films et documentaires à regarder en ligne ou à télécharger.



**Assimil :** Se plonger dans l'apprentissage des langues, avec une trentaine de langues disponibles.

**C'est un service gratuit** (le coût de l'abonnement est pris en charge par le Département de la Gironde) et accessible aux personnes inscrites dans une bibliothèque ou médiathèque du réseau de la bibliothèque départementale de la Gironde.

**Pour vous inscrire, rendez-vous dans votre bibliothèque !**



## Des Doudous et Livres !

**Animation 0 - 3 ans autour des livres au Chais de Portier**

**Programmation 2024 :**

*De Toutes Les Couleurs :*

**23 et 30 Janvier à 10h**

*La Petite Taupe :*

**6 et 13 Février à 10h**

*Loupy es-tu ? :*

**12 et 19 mars à 10h**

*Vive le Printemps ! :*

**2 et 9 avril à 10h**

Renseignements et inscription à la bibliothèque de Bourg :  
bibliotheque@bourg-gironde.fr  
ou 05 57 68 20 20



## Horaires

**05 57 68 20 26**

**Lundi de 14h à 18h**

**Mercredi de 15h à 19h**

**Vendredi de 14h à 18h**

Pendant les vacances :

**tous les mercredis de 15h à 19h**

Inscription GRATUITE POUR TOUS



# « IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À BOURG »

Bourg est riche d'événements ; pratiquement tous les weekends la municipalité, les associations proposent des spectacles, des événements caritatifs, sportifs, des expositions, des rassemblements... Il y en a pour tous les goûts.

*Et pourtant deux constats se posent concernant les manifestations de l'année 2023. D'une part, la pluie et le froid se sont invités sur pratiquement toutes les animations même celles estivales. D'autre part, on note une faible fréquentation des Bourguais sur l'ensemble des manifestations. Le 14 juillet et le feu d'artifice sont les deux moments rassembleurs.*

**Les passionnés de tout bord sont invités à venir à Bourg.**



J'adore la **poterie** ; je viens au mois de juin admirer le travail de **30 potiers sur la place de l'Eperon**.



Je suis un **old timer**, j'aime les **vieux engins automobiles** et les **Mobylettes** ; je viens à Bourg rencontrer mes pairs des « **Petits cubes de l'Estuaire** » au mois de mai.



J'aime le **reggae** ; l'association « **Big up By Mousse** » est là pour m'en proposer.

Je suis mélomane, « **Bourgs Arts et Vin** » propose de la **musique classique** trois fois par an.

La **mairie** programme des **spectacles sur les marchés** à chaque changement de saison, le **14 juillet**, pendant la **Fête du Fleuve** ou au **marché de potiers** et pour le **concert solidaire**.

Mes enfants ont des **spectacles** à découvrir chaque année dans le cadre de « **Fenêtre avec vue** » organisé par le **service culturel de Bourg** (Musée et Bibliothèque).

**Carnaval, fête de l'école ; L'APEEB** (l'association des parents d'élèves) les organise.

Je suis passionné d'**arts visuels** ; des expositions de photos, d'œuvres picturales, d'arts plastiques sont permanentes et variées au **Syndicat d'initiative** ou à l'**Espace la Croix David**.

Je danse le **tango argentin** ; « **Citad'el danse** » a eu lieu au mois d'octobre.

Je suis amateur de **théâtre**, de **musique** ; les **Scènes d'été** me permettent de découvrir des artistes régionaux. Cette année, on a pu assister à la performance des « **Sauvages** », du théâtre d'improvisation pendant la « **Fête du Fleuve** » et à de la danse contemporaine avec **les Schin'is** pendant le **Festival Induction**. Dorénavant installé à Bourg cet événement propose une programmation théâtrale et musicale avec des artistes de renommée mondiale autour de la thématique de « **L'art Matrice** ».



Festival Induction

J'aime la musicalité des **orgues de l'église** de Bourg, j'assiste aux concerts proposés par l'**association AOSPB**.



Je peux aussi faire preuve de générosité lors de deux événements caritatifs : le **concert solidaire** au profit des **Restos du Cœur** fin septembre et le **TER** (Trophée Estuaire Rose), en octobre, à l'initiative du **CNB** (Club nautique de Bourg) et du **TER**.



Je suis enfant, adolescent ou adulte ; la traditionnelle **fête foraine** s'installe chaque année en septembre au port de Bourg. C'est à la même période que le ciel se colore de mille feux avec le traditionnel **feu d'artifice**.



Pour **peindre et dessiner**, je vais chez « **Carnets de Bords** » qui cet été a proposé une exposition de **Kakémonos** dans le lavoir.



J'ai envie de pratiquer la **danse classique ou contemporaine** ; je rejoins la **Compagnie Maya and Cie** et je participe à un spectacle de fin d'année proposé à la citadelle.



J'anime des ateliers autour du **recyclage** ou du **Zéro déchet** ; je partage mes bonnes pratiques écoresponsables lors du « **Festivable** ».

Comme vous le voyez la liste est longue et sans doute incomplète...

**Conclusion :**  
**venir à Bourg c'est arpenter un village chargé d'histoire où il se passe toujours quelque chose.**



# LA VIE ASSOCIATIVE

Une très riche diversité d'associations se trouve sur notre territoire, permettant à chacun de trouver l'activité qui lui tient à cœur et à tous de créer du lien.

## CARNETS DE BORD



**Carnets de Bord est une association d'Arts créatifs à partir de 10 ans.**

Elle offre à chacun l'opportunité de découvrir diverses techniques picturales tels que le travail à l'acrylique/à l'huile, le dessin en noir et blanc... lors d'ateliers hebdomadaires encadrés par un enseignant ou durant les vacances scolaires. Carnets de Bord est un partenaire de la ville de Bourg lors de ses manifestations et ses festivals. Osez ! Venez nous rejoindre dans la bonne humeur.

Facebook : carnets.de.bord.galerie

Mail : associationcarnetsdebord@gmail.com



## ASSOCIATION VIE

**Cette jeune association VIE a été créée en 2023.**

Les membres fondateurs sont originaires du territoire, ayant grandi sur celui-ci. Avec une expérience professionnelle dans le milieu associatif, l'équipe à une attache toute particulière aux différentes interrogations en direction de la jeunesse sur le territoire de la Haute Gironde. Aujourd'hui nous souhaitons mettre en oeuvre des actions diversifiées, variées dans les champs artistiques, culturels ou encore sportifs.  
associationvie33@gmail.com

## ÉCOLE DE MUSIQUE



**Avec plus de 50 élèves inscrits, elle dispense un enseignement musical et instrumental de qualité.**

Active depuis plus de 20 ans, l'école de musique de Bourg (DMEB) fait partie intégrante du paysage musical et culturel de la ville.

Alors, que vous soyez débutant, amateur ou simplement curieux, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

Informations pratiques :

- lieu des cours : immeuble de la Jurade à Bourg
- instruments proposés : piano, guitare, basse, contrebasse, batterie, chant, solfège...
- tarifs annuel : 460 € (instrument seul) ou 500 € (instrument + solfège)

## BIGUP BY MOUSS



**L'association BIGUP BY MOUSS a pour objectif de développer, promouvoir les musiques urbaines en milieu rural.**

Comment ? En organisant des manifestations (concerts, festivals) et des expositions sur cette culture.

L'association est « jeune » sur la commune de Bourg mais toute l'équipe a une très grande expérience dans le domaine de la musique et l'organisations d'événements. L'équipe est composée de techniciens du son, de DJ, de chanteurs, etc...

Nous avons aussi une autre activité. Nous proposons des artistes pour des concerts aux communes, associations ou pour des soirées privées. Donc n'hésitez pas à nous contacter.

Dernier évènement de notre association : le concert BOURG REGGAE PARTY... 4 Dj Reggae/Dancehall du collectif KING RULA SOUND accompagné des chanteurs Maylan MANAZA et Twann TEE.

Tous ces artistes sont connus dans le monde du reggae et se produisent partout en Europe et en Jamaïque.



## POLIADÉ

**Poliade est un projet social intergénérationnel ouvrant une réflexion sur le territoire à travers la mémoire des personnes qui y sont liées.**

Qu'a-t-on vécu dans ces lieux et comment souhaiterait-on y vivre dans le futur ?

Porté par le collectif de designers Mille Trois Cents, dont la pratique se rattache au design social, Poliade est un projet co-construit avec les habitants et usagers des quartiers ou villes concernés. Il est soutenu par le département et la région Nouvelle Aquitaine. Il s'agit d'un projet sur le long terme qui met en jeu une véritable implication dans le lieu investi.

C'est dans ce cadre que depuis le printemps 2023, le collectif Mille Trois Cents a posé ses mallettes d'ateliers dans la ville de Bourg.



**Des ateliers à la rencontre de la petite histoire du lieu.**

La première partie du projet propose de mettre en forme, avec les usagers du quartier, leurs souvenirs et anecdotes.

Des temps de rencontres et d'ateliers de récolte de la mémoire des habitants ont ainsi pris place avant l'été, afin de collecter sous forme d'enregistrements sonores les anecdotes qui font l'histoire du lieu à l'échelle de ses habitants.

Depuis septembre, des ateliers de créations artistiques et numériques sont également en cours, avec la participation notamment du public du musée des calèches, du PRIJ et de la Cyberbase. À partir des anecdotes collectées, il s'agit de créer des images, et de construire ensemble des visuels graphiques.

**Une investigation numérique et sensible.**

Ces temps de récolte et de création aboutiront à un parcours numérique ludique à l'échelle de la ville. Disponible sous forme d'application, Poliade vous invitera à trouver des indices dispersés dans la ville afin de découvrir la petite histoire cachée et/ou amusante de Bourg, à la manière d'une carte au trésor géante. Observez, écoutez, cherchez puis déduisez, saurez-vous retrouver le nom de la divinité protectrice de Bourg ?

En scannant des éléments déclencheurs situés dans l'espace urbain, vous pourrez ainsi écouter les anecdotes récoltées et enregistrées au cours des ateliers mémoire, et découvrir les visuels en réalité augmentée, imaginés lors des ateliers créations.

L'application Poliade est déjà disponible au téléchargement gratuit sur Android et Iphone.

Le parcours dédié à Bourg devrait ainsi voir le jour au printemps 2024, et sera inauguré lors d'un évènement festif invitant à re-découvrir les lieux !

Pour les impatients, nous vous invitons à vous munir de votre troisième œil, votre smartphone, et à rejoindre l'équipe de chercheurs de Poliade afin d'explorer les souvenirs des habitants des quartiers Capucins et Bastide à Bordeaux, deux parcours déjà disponibles sur l'application Poliade.



## MAYA ET COMPAGNIE



**Association de danse : éveil, initiation, danse contemporaine, classique et Yoga-danse.**

Tous les cours sont mixtes et ouverts dès 4 ans jusqu'aux séniors. Maya Lafitte, professeure diplômée d'Etat depuis 2006, enseigne aux participants la danse par le jeu. Les danses sont écrites et improvisées, plus ou moins techniques selon l'âge, et basées sur le plaisir du mouvement et le partage.



C'est un moment collectif mais aussi pour soi où nous dansons debout, au sol, seul ou à plusieurs, souvent avec des accessoires, le tout sur différents styles musicaux. Nous présentons un spectacle chorégraphique chaque fin d'année accompagné de professionnels du son, de la lumière et de la scénographie.

Les cours se déroulent à Bourg à la salle Camecem de septembre à juin, les lundis soir, mardis soir et mercredis toute la journée. Venez nous rejoindre !

/Spectacle 2024 « C'EST DU SPORT ! » Samedi 1<sup>er</sup> juin à 20h30 à la Citadelle de Bourg/

FB : Maya et Compagnie  
mayaetcompagnie.fr  
Maya Lafitte : 06.87.15.52.47



## BOURG ARTS ET VINS

La nouvelle saison artistique de BOURG ARTS ET VINS a débuté le 13 octobre 2023.

Nous avons eu le plaisir de recevoir Juliette Hurel, flûte traversière et la merveilleuse pianiste Hélène Couvert. Puis le vendredi 8 décembre, nous avons invité Thomas Leleu, Born To Groove Tubiste de grande renommée, et ses musiciens, Saxophone, flûte, clarinette, guitare, piano, guitare basse, Batterie, dans des Musiques improvisées, JAZZ fusion, classique, Funk musique, POP, Musiques du Monde.



Photo Philippe Roy

Pour poursuivre cette saison en 2024, Thomas Leleu, Directeur artistique, vous propose un concert remarquable le vendredi 5 avril 2024 : le très grand pianiste de musique espagnole, Luis Fernando PEREZ, l'une des figures les plus fascinantes de la scène pianistique espagnole. Avec au programme : Enrique Granados, Manuel De Falla. Federico Mampou, Frédéric Chopin.



Marie-Pierre HENRIQUET a été réélue Présidente de l'Association BOURG ARTS ET VINS, et membre très active depuis 14 ans chargée du Partenariat Entreprises, commerçants et artisans.

Chaque Vendredi de concert, « découverte de la musique » avec les enfants du collège de Bourg de 15 h à 16 h.

Tarif concert : 25 €  
Tarif jeunes 10 € -22 ans

Réservations : [www.bourgartsetvins.com](http://www.bourgartsetvins.com)  
Billetterie : HelloAsso  
Office du tourisme de Bourg et St André de Cubzac.

## CHŒUR D'ESTUAIRE



### L'aventure humaine & musicale.

L'ensemble vocal de Bourg sur Gironde, sous la bannière de «Chœur d'Estuaire» souhaite permettre à tout un chacun, quel que soit son niveau de chant ou de connaissance musicale d'avoir accès à la pratique du chant choral, sérieusement mais en toute décontraction.

Cette session se veut être une année de transition et de travail pour la cohésion du groupe suite au départ de Mme Fabienne Massif à la retraite après plus de 25 années de présence et d'implication en tant que cheffe de chœur. L'important est de maintenir le lien social et solidaire entre les membres. Mais aussi de pérenniser ce beau projet, riche de partages et

d'échanges à tout point de vue.

Quelques prestations et concerts sont d'ores et déjà prévus dans le cadre d'échanges entre chorales. Mais aussi au profit d'œuvres caritatives ou animations communales.

La présidence de l'association sera assurée dorénavant par Madame Annie Vigeau.

Répétitions tous les mercredis soir de 20h30 à 22h30. Entrée libre, puis cotisation annuelle de 40 €.

Contact : Ludovic Martin : 06 28 34 73 71  
[ludovic.martin780@gmail.com](mailto:ludovic.martin780@gmail.com)

Mail : [choeur.destuaire.33@gmail.com](mailto:choeur.destuaire.33@gmail.com)

## GYM'PLAISIR

### Gymnastique Volontaire adultes et enfants.

Venez bouger, dans une ambiance décontractée, chacun à votre rythme. Exercices variés, avec agrès : bracelet lesté, Pilates ring, élastiband, Gymball, bâtons, ballons...

Le sport en salle, Fitness, Pilates, Gym douce, Bien-être, vous pouvez commencer, quand vous le souhaitez. GymPlaisir accepte les inscriptions en cours d'année, avec tarif dégressif. 2 séances d'essais offertes.



#### Pour les adultes

- Dans la salle des Chais de Portier :  
> Séances de Pilates : les mercredis à 19h15 et jeudis à 20h  
> Séances de Fitness : les jeudis à 18h45  
> Séances de Gym douce : les mardis à 15h

- Dans la salle de judo au port  
> Séances de Gym « Bien Être » : les lundis à 18h45

#### Pour les enfants

- Dans le gymnase :  
> Séances Enfants 4-6 ans Eveil Motricité : les lundis à 17h  
> Séances Enfants 7-11 ans Multisports : les lundis à 18h.

Renseignements et inscriptions : [gymplaisir@laposte.net](http://gymplaisir@laposte.net) ou 06 28 91 44 66 le soir



## KUNDALINI YOGA

### Une pratique qui s'adapte à tous.

Le Kundalini Yoga appelé aussi le Yoga des nerfs solides est constitué de postures dynamiques et statiques (asanas), des techniques respiratoires très sophistiquées (pranayama), des sons chantés (mantra), en intégrant la relaxation et la méditation.

Depuis plus de 15 ans l'association Terre-Ether propose un cours hebdomadaire tous les jeudis soir à 20 heures dans la salle du Dojo. Au sein de la même association, Bruno, dispense également un cours le mardi à 19 h salle polyvalente de Bayon, et Laurent le mercredi, donne un cours à Cavignac à 19 h salle polyvalente.

Marie-Pierre, quant à elle, a créé cette année l'association évhé et propose un cours tous les mardis à 9 h à la salle du Dojo de Bourg. On peut également la retrouver à Plassac le lundi soir à 19 h et le vendredi soir 18h30 Tiers lieu Saquary.



Les 3 associations fédérées à la FTKY : Terre Ether, Hêtre & Bien-être et l'association évhé, offrent la possibilité aux habitants du Nord Gironde de trouver un cours de Kundalini Yoga chaque jour de la semaine.

Retrouver tous les cours et renseignements :

Association Terre-Ether : [yoga-gironde.fr](http://yoga-gironde.fr)  
Laurent 06 45 81 16 40  
Bruno 06 27 41 39 64  
[yogagironde.fr](http://yogagironde.fr)

Association évhé : [yogatherapiegironde.fr](http://yogatherapiegironde.fr)  
Marie-Pierre 06 88 39 66 21

Association Hêtre & Bien-être :  
[satnam-attitude.com](http://satnam-attitude.com)  
Cathy 06 03 45 73 75

## TROPHÉE ESTUAIRE ROSE

### Les 14 et 15 octobre 2023, une 5<sup>ème</sup> édition couronnée de succès

Pour la cinquième année consécutive, l'association Trophée Estuaire Rose a transformé les eaux de l'estuaire de la Gironde en un véritable théâtre de générosité, de solidarité et d'engagement en faveur de la lutte contre le cancer. Cette édition, a été marquée par une participation record.

Une soixantaine de voiliers se sont rassemblés à Bourg, créant une vue spectaculaire sur l'estuaire. Le Trophée Estuaire Rose au-delà d'une compétition et de festivités, est une occasion précieuse pour les enfants malades et les femmes atteintes de cancer de vivre une parenthèse enchantée en embarquant à bord des voiliers pendant le week-end.

Les stands des associations partenaires, telles que Les Fées Bleues, la Ligue contre le cancer Gironde, et Drôle de Girafe, ont été le point central de l'engagement communautaire.

La tombola solidaire organisée dans le cadre de cette 5<sup>ème</sup> édition, rapportera 8000 € de dons pour soutenir des associations précieuses telles que la Ligue contre le Cancer Gironde, l'Association Les Fées Bleues du CHU

de Bordeaux et les Joc's Heroes (association dévouée à apporter un peu de joie et de réconfort aux enfants malades dans les hôpitaux).

Merci au Club Nautique Bourquais et à la ville de Bourg qui ont ouvert leurs portes pour accueillir cet événement tant attendu. Merci également au Syndicat de Côtes de Bourg et ses vigneron qui ont également joué un rôle clé en soutenant le Trophée Estuaire Rose.

Nous attendons avec impatience la prochaine édition du Trophée Estuaire Rose !



## GUIDE

### À l'attention des organisateurs d'événements.

*Je suis une association ou autre, j'envisage d'organiser un événement sur Bourg. Comment procéder, à quoi penser, que puis-je demander aux services communaux et quand ?*

Pour tout événement (vide grenier, carnaval, concentration de véhicules, spectacles...) la démarche est identique.

1. Je dois avoir un projet le plus précis possible **au moins 3 mois avant la date prévue.**

2. Je contacte la mairie pour **prendre rendez-vous avec Mme Seguin Cécile** déléguée aux associations et animations. Le projet et sa faisabilité seront alors examinés. Et je déclare l'événement sur le site du gouvernement : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21899](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21899).

3. Je rédige un **dossier d'organisation** de manifestation que j'ai récupéré auprès de l'accueil de la mairie et je le **dépose, complété, 2 mois avant la manifestation.**

4. **J'attends avant toute promotion de mon événement l'autorisation du Maire.** Le maire est le seul, habilité, à donner son accord pour une manifestation sur la commune.

5. Si j'ai besoin de matériel (**tables, bancs, chaises...**) **le service technique va me contacter pour faire le point.**

6. Si dans mon dossier sont prévus des **arrêts pour interdiction de stationner ou de circuler**, je les récupère à l'accueil de la mairie **8 jours avant la manifestation** car je vais devoir les afficher aux endroits prévus. Au besoin, je contacte la police municipale pour avoir de l'aide.

7. Quelques jours avant la date prévue du début de l'organisation, je **prends rendez-vous avec le service technique** pour le retrait du matériel. Je prévois un **véhicule de transport adapté et des bénévoles.**

8. Pour le retour du matériel même démarche que pour le retrait.

**Pensez à suivre ce guide.** En effet, trop de démarches sont faites sans le respect de ces délais et occasionnent des difficultés d'organisation. La mise à disposition de matériel, par exemple, pourrait vous être refusée car la demande est intervenue trop tardivement et le matériel est déjà prêté à une autre structure.



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES 2023

BAGHBALOU Alya	27 mai 2023
COULAUD Ange, Quentin, Angélique, Martin	1 juillet 2023
DELGADO Enzo, Antonio	5 octobre 2023
HÉROLE Kylian, Jade	11 octobre 2023
HÉROLE Nagui, Kinane	11 octobre 2023
JONQUET Romy, Hélène, Christelle	28 septembre 2023
LOPES PEREIRA Marius, Thomas, Tiburce	25 septembre 2023
SIEGLER RAMADOU Djeyna, Anna	14 avril 2023
VLAD Maria	31 juillet 2023

## MARIAGES 2023

HENNI CHEBRA Kader / MARTINEZ Elisabeth	27/01/2023
CANGINA Arthur / CASTEL Elise	29/04/2023
MAGUIS Noël / ZHANG Mengyu	01/07/2023
CAPEL Mathilde / BOUNY Aurélie	08/07/2023
BOUSQUET Gilles / FOUCHÉ Gwenaëlle	15/07/2023
SEIGNETTE Gabriel / VALENTIN Marion	03/08/2023
BELAUD Julia / SANCHEZ Jean-François	30/09/2023

## DÉCÈS 2023

AMAT Jean-Pierre	13 avril 2023
AUGUSTE Albert	30 juillet 2023
BAL Catherine, née ROZPECZNY	20 juin 2023
BERNARD Marie, Yvette née ROBERT	24 mai 2023
BERTOLINI Paulette, Léontine, née PRÉVOT	22 janvier 2023
BONNAMY Josette, veuve HOUDRÉ	27 mai 2023
BOUEYSSOU Andréa, Suzanne, veuve MORIN	5 janvier 2023
BOULET Janine Elisabeth, veuve TARRADE	13 août 2023
CASTELLANI Anne, Françoise, veuve DARPHIN	13 octobre 2023
CAZAUBON Pierre, François,	21 mai 2023
ELIE Renée, Christiane, née PAUZET	11 mai 2023
GALLAU Claude, Jules,	27 mars 2023
GAUDIN Marie, Christine, veuve HIRSHOVITZ	2 janvier 2023
GRELIER Marie, Madeleine,	25 janvier 2023
GUIRAUD Jean, Claude,	1 février 2023
LACENA Pierre, Michel, Maurice,	24 janvier 2023
LAFFOREST Robert, Jean,	24 janvier 2023
LE TERRIER Sophie, Cécile, née GEORGES	13 mars 2023
LORENTE Pierre, Henri,	4 mars 2023
MARCHEGUAY Denis, Yvan,	13 novembre 2023
MICHAJLOW Georgette, Joséphine, née VAN IMPE	27 décembre 2022
MICHAUD Martial,	25 octobre 2023
MOTARD Marie, Edith, Séraphine, Henriette, née ROSIERS	6 février 2023
PALAUQUI Roger, Jean,	14 septembre 2023
PARRET Michel, Léon, Pierre,	18 octobre 2023
PERMENAS Jeannine, née GANDON	30 mars 2023
RAMOS Josefina, née FRANCO	23 juin 2023
ROBIN Anny, Andrée, Jeanne, épouse TIRAGALLO	6 août 2023
ROUSSEAU Denise, Léa, Henriette, veuve JABIOL	30 mars 2023
TOMASINI Laurent, Albert,	25 janvier 2023

Avis déclarés entre le 24/11/2022 et le 24/11/2023 et n'ayant pas fait l'objet d'une publication dans le précédent numéro.

# STATISTIQUES

## ... des outils de communication de votre commune

### Application CITYALL

**GRATUITE, elle permet d'être informé en temps réel sur ce qu'il se passe dans le village.**

Vous y trouverez les actualités, les événements, les alertes (préfecturales, météo, sanitaires, canicules), les travaux en cours ou à venir... la participation citoyenne est possible en utilisant la brique « Participer » avec 3 possibilités : « Signaler, Suggérer, Féliciter ».

**N'hésitez pas à télécharger CityAll sur l'App Store ou le Google Play cela vous permettra d'être acteur de votre cadre de vie dans le village.**

**Merci de faire la promotion de cette application autour de vous !!!**

Au 24 novembre 2023 :

440 téléchargements soit 21% de la population.  
245 messages envoyés  
317 j'aime  
93 signalements



## Panneaux lumineux place de l'Éperon

**181 messages ont été affichés** depuis leur installation fin janvier 2023

**Rappel aux associations**, merci de suivre les contraintes techniques que vous avez reçu par mail pour un affichage optimal. Pas de texte trop petits car ils restent illisibles.

## Page FaceBook de la mairie

Vue d'ensemble de la page sur les 28 derniers jours (antérieurs au 24 novembre 2023)

### Découvrir

Couverture des publications	7717
Interaction avec les publications	2177
Nouvelles mentions « J'aime la Page »	7
Nouveaux followers de la Page	20

### Interactions

Réactions	463
Commentaires	54
Partages	133
Vues de photo	536
Clics sur un lien	217

### Autre

Masquer toutes les publications	0
Désabonnements	0

●  
**1364**  
" J'aime  
la page "  
**1869**  
Followers  
●

**Site officiel de la mairie : [www.bourg-gironde.fr](http://www.bourg-gironde.fr)**

*Une étude est en cours pour la réactualisation et la refonte du site.*

## MAIRIE - HORAIRES

### PERMANENCE SOCIALE

Le jeudi matin de 9h à 12h.

### SECRÉTARIAT MAIRIE

1 rue du Château Vieux - 33710 BOURG

### Bureaux ouverts

le lundi et jeudi de 9h-17h,  
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h,  
samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Tél. : 05 57 68 40 04 - courriel : [accueil@bourg-gironde.fr](mailto:accueil@bourg-gironde.fr)

# EXPRESSION

## des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Pour les fêtes et la nouvelle année qui arrivent à grand pas, la période est propice aux vœux. Un des nôtres est qu'il y ait enfin une vraie communication dans cette municipalité.

Saviez-vous que le conseil municipal de septembre a adopté le « principe d'extinction nocturne des éclairages public entre 23 heures et 6 heures » ?

Une consultation, numérique et papier, de l'ensemble des 2 500 habitants a été réalisée. Vous n'étiez pas au courant ?

Il y a eu 84 réponses numériques ! 3 % de la population ; alors que c'est un sujet important.

Nous resterons vigilants à ce que cette extinction nocturne que nous réclamons depuis 3 ans ne reste pas un « principe » mais que cela devienne rapidement une réalité, car à l'heure où nous écrivons cet article, nous ne savons toujours pas quand cette mesure rentrera en vigueur et quelles seront les économies réalisées.

Cet exemple est révélateur du manque de communication.

Tout d'abord la communication interne au sein même du conseil municipal :

les informations ne circulent pas à cause d'une centralisation méthodique.

Puis un problème de communication à double sens avec la population :

- Les idées et les besoins de nos concitoyens auraient l'occasion de remonter vers les élus. Le vœu que cette parole soit écoutée...

- Inversement, les décisions et les réalisations pourraient être expliquées aux administrés pour qu'ils se les approprient ; les habitants ont besoin d'être informés et rassurés, ils sont inquiets. La désinformation est génératrice de ragots. Nous sommes régulièrement interpellés individuellement et ne pouvons pas répondre n'étant pas au courant de grand chose.

Le maire part du principe, bien confortable, qu'il n'a pas à donner d'information mais que c'est à nous d'aller la chercher.

Ce cloisonnement systématique est préjudiciable à la cohésion de l'équipe municipale, mais surtout au bien vivre dans notre village.

Que pouvons-nous faire d'autre que de dénoncer ces dysfonctionnements ?

Nous prêchons dans le désert... Faisons comme certains élus de la majorité : attendons que cela passe.

Encore 2 ans...

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

[david.allain@bourg-gironde.fr](mailto:david.allain@bourg-gironde.fr)  
[emeline.peleau@bourg-gironde.fr](mailto:emeline.peleau@bourg-gironde.fr)  
[emmanuelle.photosavang@bourg-gironde.fr](mailto:emmanuelle.photosavang@bourg-gironde.fr)  
[thierry.tricot@bourg-gironde.fr](mailto:thierry.tricot@bourg-gironde.fr)

# INFOS PRATIQUES

## NUMÉROS D'URGENCE, INFORMATIONS MÉDICALES, PROFESSIONNELS DE SANTÉ

### INFORMATIONS MÉDICALES

Police 17  
Gendarmerie 05 57 94 06 75  
Pompiers 18 ou 112  
Samu Social 115  
Centre Anti-poison 05 56 96 40 80  
**Hôpitaux :**  
- Blaye 05 57 33 40 00  
- Lormont 05 56 94 47 57  
- Libourne 05 57 55 34 34  
- Bordeaux 05 56 79 56 79  
Médecins de Garde 15 (N° unique)  
Kiné Bronchiolite Gironde 0820 825 600  
Pharmacie de garde 32 37 (N° unique)  
Ambulances 05 57 68 42 61  
3 ZAE Bellevue N°03 - 33710 PUGNAC

### PROFESSIONNELS DE SANTÉ

#### MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE BOURG

2, Place de l'Eglise – 05 64 31 19 75

**Horaires d'ouverture du secrétariat :**  
lundi au vendredi 8h-12h / 14h-18h.

**Consultations médecin de garde sur RDV le samedi de 9h à 12h.**

**En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture, composer le 15.**

**À savoir que TOUS les médecins ne reçoivent que sur RDV et que certains samedis le médecin de garde est présent. Les permanences prises de sang ont lieu les mardi et jeudi matin de 7h30 à 11h, SANS RDV.**

#### Médecins Généralistes

Dr BILDET – Dr COMBY – Dr LECOURT  
Dr LATASTE – Dr DUNIKOWSKI - Dr THÉRÉNÉ  
RDV au 05 64 31 19 75 ou sur Doctolib.fr

#### Cabinet infirmier

M. HORNOY : 06 58 27 38 01  
Mme BERNALEAU : 06 81 77 63 29  
Mme SI-HALI/ Mme GELOS / Mme DAGORN :  
05 24 21 60 32

#### Psychologues/Psychanalystes

Mme GRIMBERT : 06 63 58 34 64  
M. MOUILLAC : 06 70 37 13 21

**Dentistes :** Dr LAPIERRE / Dr ATTARD :  
05 57 68 32 72

**Orthoptiste :** M. GASSON : 07 65 51 73 35

#### Chirurgien orthopédiste :

M. BALABAUD :  
05 64 60 15 47 / 05 56 43 74 90  
Dr LAVIGNIAC : 05 56 43 74 90  
Dr GARCIA : 05 56 43 74 90

### ◆◆◆◆◆

## INFIRMIERS LIBÉRAUX

CABINET DESSEIX, DOMBEY, GONZALES  
ET SAFARZADEH  
35 rue Valentin Bernard - 05 57 68 42 83  
M. MAGAL  
N° 3 Les 4 Chemins - 06 82 31 89 39

## KINÉSITHÉRAPEUTES

M. GARCIA - 38 rue Valentin Bernard  
06 41 31 17 40

Mme HORVATH - 38 rue Valentin Bernard  
07 83 59 72 43

Mme PINTO LEITE - 38 rue Valentin Bernard  
07 67 61 51 45

## CABINET PARAMÉDICAL

3 Les 4 Chemins  
M. GILLARD, Mme COMPAIN, M. BRASSENS  
05 57 58 70 74  
Mme RIEANT - 07 49 65 31 27

## OSTÉOPATHES

Mme ROQUES - 16-18 Quai Jean BART  
07 67 90 94 95

## ORTHOPHONISTES

Mme PORCHERON - 1 rue Jeantet  
05 57 68 47 97

Mme BLANCHARD - 16-18 quai Jean Bart  
06 87 06 82 81

## PHARMACIE

PHARMACIE DE BOURG  
2 La Croix Blanche 05 57 68 41 54  
Pharmacie de garde 32 37 (n° unique)

## OPTICIEN

ESPACE VISION - 3 La Croix Blanche  
05 57 68 34 84

## INFIRMIÈRE

NAJEAU NORA  
43 rue Valentin Bernard - 05 24 21 60 32

### ◆◆◆◆◆





# ESPACE CYBER-BASE

Le saviez-vous ? Un lieu insolite à Bourg dédié au numérique

*Depuis 2009, l'espace public numérique dit « l'Espace Cyber-base » permet aux habitants d'être accompagnés et surtout de s'approprier les outils informatiques et d'acquérir une culture numérique.*

**Ce service gratuit**, de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, est accessible à tous, quel que soit le niveau : du débutant au confirmé, chacun peut y trouver un intérêt. Ne serait-ce que le lieu vaut le détour : une ancienne chapelle désacralisée abritant ordinateurs et autres joyeuses machines.

Sur la commune de Bourg, l'Espace Cyber-Base propose des **activités d'initiation ou de perfectionnement variées et encadrées**, par le biais d'ateliers collectifs, mais également dans le cadre d'accompagnements individuels et d'accès libre aux ordinateurs et à Internet.



À l'heure de la dématérialisation généralisée ce lieu encourage également les échanges et le partage de connaissances du monde numérique, en mettant en avant la diversité des publics et en favorisant une approche inclusive et solidaire.

## Également un lieu de ressources pour les niveaux confirmés et les « geeks »

L'Espace Cyber-Base n'est pas qu'un lieu pour les débutants. Tous les mercredis matin se tient un atelier collaboratif fondé sur le partage de connaissances des participants au cours duquel sont abordés des sujets variés tels que la sécurité et le nettoyage informatique, le fonctionnement des navigateurs Web, le développement de l'IA, la découverte de différentes applications, le décryptage des fake news, la robotique, la création et l'impression 3D, etc...

Les samedis, les bénévoles de l'association EcoLab, en partenariat avec la Cyber-base, proposent l'exploration des différents outils numériques. Équipés de plusieurs machines, telles que des imprimantes 3D, une découpeuse/graveuse laser, ainsi que différents logiciels de modélisation 3D, ils accompagnent les plus curieux dans leurs envies de créer et d'apprendre, pour tous les âges et les niveaux.



## Un accompagnement sur les outils et démarches

Grâce aux outils informatiques et logiciels mis à disposition gratuitement, les usagers accèdent librement à Internet, peuvent effectuer leurs démarches en ligne, en bénéficiant de conseils et d'aide si nécessaire, scanner et imprimer des documents.

Concrètement, sur place un animateur vous aidera dans vos démarches administratives, dans l'utilisation des outils bureautiques, pour réserver/payer en ligne, dans l'utilisation d'une messagerie électronique, vous sensibilisera aux bonnes pratiques sur les réseaux sociaux, à mieux comprendre le fonctionnement de votre smartphone/tablette/ordinateur, etc... Car vous pouvez venir avec votre matériel et pratiquer dessus.



**N'hésitez donc pas à entrer dans la chapelle et découvrir l'Espace Cyber-Base**

**8 au MAS 33710 Bourg**

**HORAIRE D'OUVERTURE**

Lundi 14h-17h

Mardi 10h-12/14h-17h

Mercredi 10h-12/14h-17h

Vendredi 10h-12/14h-16h

**Contact**

cyber@grand-cubzaguais.fr

05 57 94 06 88